

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA  
DORDOGNE

**MAIRIE de  
LIMEUIL**



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®



**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE DE LIMEUIL**

**SEANCE DU 21 août 2014**

<b>Nombre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 11	L'an deux mil quatorze, le 21 août à 18H30,
<b>Présents :</b> 10	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude HERVE, le Maire.
<b>Votants :</b> 11	Date d'envoi de la convocation : 13 août 2014
<b>Conseillers présents :</b>	Mrs. HERVE.MARIN. DURAND. VAN STRIEN. RICHARD.BOUSSIQUET Mmes NINNIN. MARTIN DA COSTA. MERINO
<b>Conseillers absents :</b>	
<b>Ont donné procuration :</b>	Nicole HULOT a donné procuration à Hélène MERINO Michel FOUILLET a donné procuration à Francis MARIN
<b>Secrétaire :</b>	Francis MARIN

## Points divers de l'ordre du jour

Il est proposé au conseil municipal de traiter le point suivant dans les divers :

- Changement d'assiette chemin rural « les Vignes »

## Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 24 juillet 2014

Il est proposé aux membres du Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 juillet 2014

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité des membres votants.

## 1 - Rapport d'activités 2013 du Service Public d'assainissement non collectif du Pays Vernois

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de l'année 2013 de l'assainissement non collectif établi par la communauté de communes du Pays Vernois.

Suite à la fusion de la communauté de communes du Terroir de la Truffe (à laquelle Limeuil était rattachée) avec celle du Pays Vernois, la commune doit se prononcer sur un service qui est sans objet pour elle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants approuve ce rapport.

## 2 - Nouvelle tranche de travaux à la chapelle ST MARTIN

Monsieur Stéphane NINNIN, Vice Président de l'association des « Amis de Saint Martin », présente la nouvelle campagne de travaux envisagée pour l'achèvement de la restauration de la chapelle.

Cette 3<sup>ème</sup> campagne de travaux consiste à restaurer les parements et décors intérieurs de la nef, à traiter les enduits et protéger les peintures murales altérées et à entretenir le sol et limiter l'humidité dans l'édifice.

Mr Ninnin rappelle les phases déjà achevées de ce projet : Choix de l'architecte du patrimoine par commission d'appel d'offres, étude diagnostic des peintures murales, analyse archéologique du bâti et bilan de l'état sanitaire de l'église, avis favorable de la direction des affaires culturelles (DRAC)

Le montant des travaux de la tranche ferme s'élève à 122 190 € TTC.

Plan de financement envisagé :

DRAC (Etat) : 40%

Conseil général et régional : 20 à 30%

Association des amis de Saint-Martin : 40% (En substitution de la part communale)

Commune de Limeuil : Avance de la TVA

Le conseil municipal remercie l'association des amis de Saint-Martin pour le travail de préparation effectué et le financement qu'elle apporte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants, donne son accord pour déposer une demande d'autorisation de faire les travaux sur un immeuble classé au titre des monuments historiques auprès de la DRAC, valide le programme de travaux et son plan de financement, autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention.

### **3 – Demande de subvention pour travaux à la chapelle St Martin auprès de la DRAC**

Monsieur le maire propose de solliciter auprès de la DRAC un soutien financier pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux pour l'achèvement de la restauration de la chapelle Ste Martin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le maire à solliciter une aide financière auprès de la DRAC pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux à l'église Saint Martin et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **4 – Demande de subvention pour travaux à la chapelle St Martin auprès du Conseil Général**

Monsieur le maire propose de solliciter auprès du Conseil Général de la Dordogne un soutien financier pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux pour l'achèvement de la restauration de la chapelle Ste Martin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Général pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux à l'église Saint Martin et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **5 – Demande de subvention pour travaux à la chapelle St Martin auprès du Conseil Régional**

Monsieur le maire propose de solliciter auprès du Conseil Régional Aquitaine un soutien financier pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux pour l'achèvement de la restauration de la chapelle Ste Martin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Régional pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux à l'église Saint Martin et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **6 – Rachat ancien photocopieur**

Monsieur le maire propose au conseil municipal de changer le photocopieur de la mairie pour un contrat qui permet de faire des économies.

La société DMC propose de racheter les loyers restant à payer de l'ancien photocopieur pour un montant de 11 079,84 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour le rachat par la société DMC des loyers restant dû pour l'ancien photocopieur et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

### **7 -Heures supplémentaires**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les agents d'entretien ont effectué des heures supplémentaires durant la période estivale.

Ces heures peuvent être soit récupérées, soit payées

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal décide, vu le souhait des intéressés, de payer ces heures supplémentaires.

## **8 - Travaux adduction d'eau potable**

Suite à la demande du SIAEP de Ste Alvère Lalinde Nord déjà exposée à la séance du 24 juillet 2014 Monsieur le Maire à demandé au Président du syndicat d'étudier un nouveau projet sur le secteur de la Pénétié à Paunat.

Il est décidé d'attendre la réponse de cette étude pour prendre une décision.

## **9 - Ma commune ma santé**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal une proposition de l'association ACTION, concernant la mise en place d'une complémentaire santé au bénéfice des administrés de la commune. Il s'agit d'un contrat groupe qui n'entraîne aucun engagement financier pour la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve ce projet et donne tous pouvoirs au Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

## **10 - Chemin les Vignes**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 7 août 2013 le conseil municipal avait fixé les prix d'achat et de vente des terrains pour le changement d'assiette d'une partie du chemin des Vignes. Les prix proposés par la commune en 2013 n'étaient pas les mêmes pour tous les propriétaires. Dans un souci d'équité, Monsieur le Maire propose d'uniformiser ces prix pour tous les propriétaires concernés par ce changement d'assiette.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer les prix d'achat et de vente à 1,51€ le M2.

Le secrétaire de Séance,  
MARIN Francis

Le Maire,  
Jean-Claude HERVE